



# ECOLE de MUSIQUE INSCRIPTION

NOM et prénom de l'élève : .....

NOM et prénom du responsable (pour les élèves mineurs) : .....

## I / FORMATION MUSICALE :

### • COURS À L'ÉCOLE JEAN ZAY, 97 rue des Cras à BESANÇON :

#### Initiation à la pratique musicale

- CP : mercredi de 11h00 à 11h45

#### Atelier de pratique musicale, 1ère année

- CE1/CE2 : mercredi de 10h15 à 11h00  
 A partir du CM1 : mercredi de 11h45 à 12h30

Je choisis l'option "atelier découverte instrumentale" (uniquement accessible à partir du CE1)  
mercredi de 11h00 à 11h30 et 5 samedis matin de 11h à 11h30 (les dates des samedis matin vous seront communiquées en début d'année)

- oui     non

#### 1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>ème</sup> année

- Mercredi de 9h15 à 10h15  
 Mercredi de 13h45 à 14h45

#### 1<sup>er</sup> cycle 3<sup>ème</sup> année : 1C3

- Lundi de 17h30 à 18h30  
 Mardi de 17h30 à 18h30

#### 1<sup>er</sup> cycle 4<sup>ème</sup> année : 1C4

- Lundi de 18h30 à 19h30  
 Mercredi de 15h45 à 16h45

#### 2<sup>ème</sup> cycle, 1<sup>ère</sup> année : 2C1

- Mercredi de 14h45 à 15h45

#### 2<sup>ème</sup> cycle, 2<sup>ème</sup> année : 2C2

- Mercredi de 15h45 à 16h45

#### 2<sup>ème</sup> cycle, 3<sup>ème</sup> année : 2C3

- Mercredi de 16h45 à 17h45

#### 2<sup>ème</sup> cycle, 4<sup>ème</sup> année : 2C4

- Mercredi de 13h45 à 14h45

#### Atelier « Décode tes notes ! »

- Vendredi de 18h à 19h : niveau débutant  
 Vendredi de 19h à 20h : niveau intermédiaire/avancé

### • COURS DANS LES COMMUNES DE L'EST BISONTIN :

**VAIRE** : mercredi, à l'école

- 1C1 : 13h30-14h30  
 1C2 : 14h30-15h30

**ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ** : jeudi, salle Rouget de Lisle

- 1C1 de 16h45 à 17h45  
 1C2 : 17h45-18h45

**NOVILLARS** : mercredi, ancienne salle des associations

- 1C3 : 16h-17h  
 1C4 : 17h-18h

## II / FORMATION INSTRUMENTALE

### • COURS À L'ÉCOLE JEAN ZAY, 97 rue des Cras à BESANÇON :

Pour les cours en binôme, chaque demande sera étudiée au cas par cas par les professeurs avant validation

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Batterie en individuel                        | <input type="checkbox"/> Flûte traversière       |
| <input type="checkbox"/> Batterie en binôme                            | <input type="checkbox"/> Accordéon diatonique    |
| <input type="checkbox"/> Clarinette en individuel                      | <input type="checkbox"/> Trompette en individuel |
| <input type="checkbox"/> Clarinette en binôme                          | <input type="checkbox"/> Trompette en binôme     |
| <input type="checkbox"/> Piano   | <input type="checkbox"/> Saxophone               |
| <input type="checkbox"/> Guitare                                       | <input type="checkbox"/> Violon                  |
| <input type="checkbox"/> Cours Jazz/improvisation                      |  |
| <input type="checkbox"/> Chant Musiques Actuelles (à partir de 12 ans) |  |

Niveau : .....

- Je souhaite une location proposée par l'école de musique (entourer l'instrument) : saxophone, flûte traversière, cornet, clarinette

### • COURS DANS LES COMMUNES DE L'EST BISONTIN :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Batterie | <input type="checkbox"/> Guitare folk et électrique /mandoline Bluegrass et irlandaise en individuel |
| <input type="checkbox"/> Piano    | <input type="checkbox"/> Guitare folk et électrique /mandoline Bluegrass et irlandaise en binôme     |

Niveau : .....

## III / ATELIERS COLLECTIFS

- Orchestre « Mini pouss » (du niveau 1C2 à 1C4)
- Atelier Musiques Actuelles (à partir du niveau 1C4)
- Atelier collectif Jazz/improvisation (à partir du 2<sup>ème</sup> cycle)
- Atelier chant choral (à partir de 7 ans)

## IV / RÈGLEMENT : se référer au tableau de tarification ci-joint

- **Pour bénéficier du tarif A (QF CAF <ou = 800€) merci de joindre l'attestation CAF du Doubs.**
- N'oubliez pas de joindre à votre bulletin d'inscription votre règlement par chèques vacances ou chèque bancaire à l'ordre de la MJC Palente.
- Possibilité de paiement échelonné (contacter le secrétariat pour plus de renseignements)
- Vous pouvez également régler en espèces ou CB au secrétariat de la MJC Palente.

Je m'inscris à l'activité ..... de l'école de musique, au prix de ..... €  
Et/ou

Je m'inscris à l'ensemble instrumental ..... au prix de ..... €

Formation Musicale et atelier Décode tes notes inclus dans le tarif et non déductibles

+ Adhésion .....€

7 € (- 16 ans)

10 € (+ 16 ans)

20 € (famille)

entourer l'adhésion qui vous convient et la reporter sur la ligne au-dessus

**Je joins mon règlement d'un montant total de.....euros** par chèque bancaire à l'ordre de MJC Palente, espèces, carte bancaire, chèques vacances, coupons sports

### et m'engage à respecter les conditions générales d'inscription :

Modalités d'inscription et annulation :

L'inscription à une activité ne sera définitive qu'après versement du montant total de la cotisation.

Toute activité annulée par l'association (sans cours effectué) fera l'objet d'un remboursement total (cotisation et Adhésion).

Toute activité annulée par l'association avec au moins 1 cours effectué fera l'objet du remboursement de la cotisation (les frais de gestion et l'adhésion restant dus).

Toute activité annulée par l'adhérent en cours d'année ne fera l'objet d'AUCUN remboursement ni AVOIR.

Toute activité arrêtée définitivement par l'adhérent en cours d'année pour raison médicale fera l'objet d'un avoir (les frais de gestion restant dus) à la date de réception d'un justificatif médical ; l'avoir sera valable 1 an et non remboursable.

MJC PALENTE

24, rue des Roses - 25000 Besançon - Tél. 03.81.80.41.80 - Site internet : [www.mjc-palente.fr](http://www.mjc-palente.fr)

APE 9499 Z - Siret 778 298 141 00012 - Licences d'entrepreneur de spectacles vivants : L-D-20-2198 L-D-20-2204 L-D-20-2200